



OFFICE DE L'ELEVAGE

Mission Europe

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE
DE GESTION UNIQUE DU 19 MARS 2009
SECTEUR DE LA VIANDE BOVINE**

1. Restitutions à l'exportation dans le secteur de la viande bovine :

Pas de modification des taux

2. Adoption d'un règlement de la Commission adoptant une mesure temporaire exceptionnelle de support pour le marché de la viande porcine et du bœuf sous la forme d'un dispositif d'élimination dans une partie du Royaume Uni.
Cette mesure fait suite à l'observation de taux de dioxine élevés en Irlande.
3. Adoption d'un règlement de la Commission modifiant le règlement (CE) n° 2092/2004 portant modalités d'application d'un contingent tarifaire pour l'importation de viande bovine séchée désossée originaire de Suisse – Modification de l'autorité suisse de délivrance à l'annexe III.
4. Discussion sans vote sur un projet de règlement de la Commission modifiant plusieurs règlements concernant des contingents tarifaires d'importation dans le secteur de la viande bovine – Modification du numéro d'ordre des contingents « viande bovine de haute qualité » et « hampe congelée ».
La Commission propose d'attribuer un numéro d'ordre en tenant compte de la quantité allouée.
5. Discussion sans vote de projets de texte concernant les contingents d'importation « jeunes bovins mâles destinés à l'engraissement » et « taureaux, vaches et génisses, autres que ceux de boucheries, de certaines races alpines et de montagne »
La Commission propose de transférer la gestion de ces contingents à la douane (gestion selon le système 1^{er} arrivé 1^{er} servi)